Année académique 2021 - 2022 Domaine Social

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G201 Langues 2 au choix 2			
Code	SORH2B01	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Marie-Paule WILLEMS** (marie-paule.willems@helha.be) Laurie GOFFETTE (laurie.goffette@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE englobe les cours de néerlandais et d'espanol.

Les cours de néerlandais et d'espagnol visent à permettre à l'étudiant(e) de consolider et de développer des compétences langagières directement applicables dans la vie professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
- 1.1 Rédiger un écrit et présenter un exposé sous les formes professionnelles requises
- 1.3 Développer le sens de l'écoute et du dialogue
- 1.6 S'exprimer dans deux langues étrangères

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : SORH1B02
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH2B01A	Néerlandais	40 h / 4 C	(opt.)
SORH2B01B	Espagnol	40 h / 4 C	(opt.)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH2B01A	Néerlandais	40	(opt.)
SORH2B01B	Espagnol	40	(opt.)

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l’activité d’apprentissage constitue la note de l’unité d’enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l’UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l’unité d’enseignement, même si le seuil de réussite n’est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l’ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d’apprentissage de l’UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d’évaluation pour l’UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d’apprentissage de l’UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d’évaluation.

Les formes d’évaluation et les dispositions particulières de l'activité d’apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2020-2021 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Année académique 2021-2022 Domaine Social

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais			
Code	23_SORH2B01A	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Marie-Paule WILLEMS** (marie-paule.willems@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de néerlandais vise à permettre à l'étudiant(e) de consolider et de développer des compétences langagières directement applicables dans la vie professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable:

- d'expliquer, d'interpréter et de reformuler l'(les) idée(s) principale(s) de supports écrits et audio en néerlandais,
- de produire et de comprendre un message écrit et oral dans un contexte professionnel,
- d'analyser des documents se rapportant aux différentes thématiques et d'exprimer un avis critique par rapport à ces thématiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Enrichissement lexical (en rapport avec les ressources humaines) à partir de supports écrits et oraux
- Appels téléphoniques dans des situations professionnelles
- Lettres et courriels
- Réunions dans des situations professionnelles :
  - lexique en rapport avec l'organisation de réunions,
  - analyse de documents écrits et oraux, recherches en lien avec la thématique en préparation à la réunion
  - gestion et participation active à la réunion.

Démarches d'apprentissage

- Préparations individuelles
- Travaux de groupes
- Exercices de mises en situation
- Entraînement à la compréhension à l'audition et à la lecture
- Collaboration avec la Haute Ecole Thomas More campus Geel

Dispositifs d'aide à la réussite

- Plateforme internet Wallangues
- Documents déposés sur la plateforme connectED

Sources et références

- Manuel utilisé au cours: BEKKERS L.,MENNEN S., Ter Zake, Intertaal, Amsterdam/Antwerpen
- Presse écrite et audiovisuelle néerlandophone
- Presse spécialisée néerlandophone (HRMagazine, Peoplesphere, ...)
- Dictionnaire Le Robert & van Dale, français/néerlandais - néerlandais/français
- Sites internet

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Documents écrits et audiovisuels relatifs aux ressources humaines

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1-Q2

• Travaux : échange de mails (5%), téléphone (10%)
• Examen écrit : vocabulaire, interprétation correcte et expression écrite (45%), compréhension à l'audition (15%)
• Examen oral (25%)

Q3

• Examen écrit : vocabulaire, interprétation correcte et expression écrite (45%), mails (5%), compréhension à l'audition (15%)
• Examen oral (25%) + téléphone (10%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	15		
Période d'évaluation			Exm	85	Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les deux parties de l'examen (partie orale et partie écrite) doivent être présentées. Si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE. Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter l'une de ces deux parties, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Tout travail ou TJ non présenté sera sanctionné par un Zéro.

Q3 : les étudiants s’informeront sur les nouvelles consignes et sur les éventuelles dispenses partielles lors de la consultation des copies et via la plateforme connectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Année académique 2021-2022 Domaine Social

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Espagnol			
Code	23_SORH2B01B	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Laurie GOFFETTE** (laurie.goffette@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Enseignantes : Laurie Goffette et Julie Goffette

Le cours d'espagnol vise à permettre à l'étudiant(e) de consolider et de développer des compétences langagières directement applicables dans la vie professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'éudiant sera capable:

- d'expliquer, d'interpréter et de reformuler l'(les) idée(s) principale(s) de supports écrits et audio en espagnol,
- de produire et de comprendre un message écrit et oral dans un contexte professionnel,
- d'analyser des documents se rapportant aux différentes thématiques et d'exprimer un avis critique par rapport à ces thématiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Alternance d'explications grammaticales, d'exercices systématiques, d'exercices d'expression orale et écrite (rédactions et jeux de rôles), de compréhensions à la lecture et à l'audition.
- Exploitation de documents liés à la Gestion des Ressources Humaines.

Démarches d'apprentissage

- Préparations individuelles
- Travaux de groupes
- Exercices de mises en situation
- Entraînement à la compréhension à l'audition et à la lecture

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents de cours déposés sur la plateforme Connected.

Sources et références

- Divers livres et sites espagnols utilséés
- Plateforme www.ver-taal.com

- Divers sites de périodiques en ligne : elpais.com, elespanol.com, hispanidad.com, elindependiente.com, eldiario.es, ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Divers documents grammaticaux et lexicaux, reportages, revues et articles d'actualité.

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1: examen écrit 30%

Q2: examens écrit 20% + oral 20% (examen mixte) et TJ 30%

Q3: examen écrit 50% + oral 20% (examen mixte) et travail (oral et écrit) 30 %

Pour la 2ème session (Q3), les étudiants s'informeront sur les nouvelles consignes et sur les éventuelles dispenses partielles lors de la consultation de copies ou sur la plateforme ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30	Trv	30
Période d'évaluation	Eve	30	Exm	40	Exm	70

Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les deux parties de l'examen (partie orale et partie écrite) doivent être présentées : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE. Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter l'une de ces deux parties, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Tout travail ou TJ non présenté sera sanctionné par un Zéro.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).